

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**

**Mesures  
Compensa-  
toires  
(Rocade)**

*Mise en place de  
mesures  
compensatoires  
en faveur de la  
faune et la flore  
sauvage dans le  
cadre du projet  
« RN88 Rocade  
Ouest de  
Mende » par le  
Conservatoire  
d'espaces  
naturels  
d'Occitanie, pour  
le compte de la  
DREAL Occitanie,  
maître d'ouvrage,  
en partenariat  
avec la  
Commune de  
Mende*

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 30  
▪ représentés : 2  
▪ absent : 1

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**16 février 2021**

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

**- 2 MARS 2021**

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 23 Février 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etaient présents** : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

**Par procuration** : Madame Catherine THUIN (Monsieur François ROBIN), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

**Absent** : Monsieur Bruno PORTAL, Conseiller Municipal.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Valérie TREMOLIERES, Conseillère Municipale, expose :

Par arrêté n° 2015-258-0005 du 15 Septembre 2015 M. le Préfet de la Lozère a accordé, en raison du projet de construction de la rocade Ouest de Mende, une « dérogation aux interdictions relatives aux espèces de faunes sauvages protégées » sous réserve de conditions.

L'article 3 de l'arrêté préfectoral prévoit la mise en œuvre de mesures compensatoires à la destruction d'individus, à la destruction ou à l'altération d'habitats de repos ou de reproduction de 25 espèces de faune protégées.

Une mesure compensatoire vise à favoriser la restauration de milieux naturels par la réalisation de travaux et/ou la mise en œuvre de pratiques d'entretien favorables à la préservation de la faune sauvage, en contrepartie d'une compensation financière.

L'objectif est de mettre en place un partenariat exemplaire qui vise à un aménagement du territoire respectueux de l'environnement, à la préservation des espaces et des espèces ciblées par l'arrêté de dérogation, généralement avec l'installation/soutien d'activités agricoles.

Aussi il est proposé aujourd'hui :

- **D'APPROUVER** la mise à disposition, sous forme de bail emphytéotique d'une durée de 30 ans des terrains communaux et sectionnaux (Chabrits et Chabannes) listés ci-dessous pour la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à l'implantation de la rocade Ouest.

Sur la Commune de Mende :

Parcelles	Adresses	Surfaces
BM 71	Vachadières	14a65ca
BM 50	Bedilles	76a35ca
BM 60	Vachadières	16a20ca
BM 106	Champ Nalt	33a90ca
BM 59	Bedilles	1ha07a68ca
BM 58	Bedilles	09a55ca
BM 63	Vachadières	1ha65a85ca

Sur la Section de Chabrits :

Parcelles	Adresses	Surfaces
BM 64	Vachadière	14a85ca
BM 105	Champ Nalt	02ha07a70ca
BM 70	Vachadières	65a90ca
BM 61	Vachadières	01ha68a75ca
BM 65	Vachadières	80a30ca
BM 73	Vachadières	16a65ca
BM 72	Vachadières	28a30ca
BM 62	Vachadières	34a25ca
BM 100	Lou Rouchie	01ha04a35ca
BM 69	Vachadières	14a25ca

Pour la section de Chabannes :

Parcelles	Adresses	Surfaces
BM 107	Champ Nalt	19a30ca
BM 108	Champ Nalt	23a24ca

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 6 voix contre, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,  
Mende, le 25 février 2021  
Le Maire,  
Laurent SUAU

- 4 MARS 2021  
Publié le .....  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
048-214800955-20210223-18778-DE  
Date de télétransmission : 04/03/2021  
Date de réception préfecture : 04/03/2021